

Bilan du CTSD (Commission technique départementale) du 01 février 2019

Ce premier CT après les élections professionnelles se devait d'être installé et le règlement intérieur devait être discuté et voté. Le Directeur Académique (DASEN) a découvert ces points en début de séance suite à l'intervention de la Fsu. Une nouvelle preuve de la perte de compétence au sein de l'administration ?

Bilan des moyens prévus à la rentrée 2019 dans les collèges :

Le DASEN présente le travail de répartition de la dotation pour chaque collège. Il n'émet aucun avis sur l'enveloppe ni sur la répartition Heures poste et HSA et pourtant :

Les effectifs augmenteront (de prévisions à prévisions) de 1288 élèves (l'équivalent de 2 collèges) et la dotation départementale augmentera de 1202 heures. En conséquence le H/E départemental passera de 1,162 à 1,155 cette baisse peut sembler anodine mais quand on la rapporte à l'enveloppe départementale totale qui est de 51337 heures on constate que la perte de 0,01 point sur le H/E équivaut à une perte de 500 heures soit la dotation d'un collège.

Une paille ! Mais il y a un autre loup dans le poulailler

	Effectifs	DGH	HP	HSA	%HSA
PREV 2018	43151	50135	47309	2825	5,65
PREV 2019	44439	51337	47876	3460	6,7
					Part des HSA
DIFFERENCE	1288	1202	567	635	52,83
		Equivalents ETP	31	35	

La dotation départementale a certes augmenté de 1202 heures mais cette différence s'est faite pour 52,8% en HSA alors que la proportion ordinaire entre HP et HSA est de 6%. C'est l'équivalent de 35 postes qui passent en HSA.

Alors quand Mme la Rectrice annonce en CTA qu'un « effort particulier a été fait pour les collèges » elle rejoint le discours de son ministre et elle s'associe avec lui à

l'enfumage médiatique. Les seuls qui fourniront un effort se seront les enseignants qui devront faire plus d'HSA et augmenter leur charge de travail. Nous vous rappelons que les HSA sont moins bien payées qu'une heure normale dès le 5^{ème} échelon.

Comment les établissements pourront-ils absorber cette augmentation du nombre d'HSA ? Le DASEN nous précise que ses services disposent des données pour définir le nombre d'HSA que chaque établissement est en capacité d'absorber. En avoir trop cette année est sans doute le résultat d'une habitude prise les années antérieures. Rappelons, qu'à ce jour, le CT ministériel a rejeté la volonté ministérielle d'imposer 2 HSA par enseignant. Comme a son habitude le ministre risque bien de passer outre si la pression des personnels n'est pas assez forte.

Les dernières données à prendre en compte concerne le nombre d'élèves par division (E/D). Nous gagnerons 25 divisions par rapport à cette année mais le ratio continue de se dégrader. En dehors des établissements REP et ruraux, plus de la moitié des établissements auront un ratio d'établissement supérieur à 27 élèves par division. Lorsque l'on analyse établissement par établissement, niveau par niveau on constate que ce ratio dépasse de plus en plus les 30 élèves par division.

Dans chaque établissement les CA doivent étudier les dotations et leurs conséquences sur la structure et les postes. Il est évident que le nombre de compléments de service donnés, que le nombre de suppression de postes et de mesures de carte scolaire vont s'accroître. Aujourd'hui il est encore possible de modifier la donne dans les établissements, cela dépendra de la mobilisation locale. Les représentants **FSU SNES et SNEP** accompagneront les délégations qui seront reçues par le DASEN pour faire valoir leurs besoins.